

Français 1^{er} degré

Responsable : Aristide BERUARD, Groupe du Parmelan, 74 - Annecy.

La commission a rassemblé autour de quelques anciens de nouveaux camarades intéressés par les travaux que nous envisageons. Quelques-uns d'entre eux participent à l'activité de leur commission départementale de Français. Il est à souhaiter qu'il s'en crée dans chaque département.

Les réunions du mardi évoquent : méthode de linguistique naturelle, motivation, escaliers et fiches méthodologiques. Nous nous sommes donc interrogés pour savoir si l'étude des structures et, en général, de la linguistique peut servir ou nuire à l'expression libre en Français.

Mercredi fut réservé au problème de l'orthographe avec notre camarade Lallemand. Vous lirez d'autre part la motion présentée par notre commission qui a retenu un code et vous invite à l'utiliser pour remettre l'orthographe en évolution, ébranler cette barrière sociale et favoriser l'expression libre.

Le dernier jour, la commission a étudié le but et le contenu de l'enseignement du Français écrit ou oral.

En conclusion, l'étude du Français (linguistique, grammaire, orthographe) ne peut être qu'au service de

l'expression. Les seuls points de départ sont le langage de l'enfant et le texte libre. Toute étude, toute réflexion (fonctions, structures...) ne se feront qu'en relation avec la vie. Des linguistes préconisent la réforme de l'orthographe. Celle-ci a des relations avec l'apprentissage de la langue. Les Anglais ont leur « Initial Teaching Alphabet ».

Nous n'avons pas examiné fiches, bandes, bandes magnétiques apportées ou envoyées par des camarades. Nous vous les soumettrons dans un Bulletin que nous tenterons de faire paraître pour servir de lien entre nous.

Nous avons retenu pour les travaux de l'année à venir le sujet suivant : utilisation du texte libre pour une exploitation de la linguistique auquel nous ajoutons l'orthographe. Nous devons rechercher les conditions pratiques de l'adoption d'une orthographe populaire et rassurer les inquiétudes de certains à propos de cette question. Le départ est pris.

A. BERUARD

Kode ortografike : a b d e f g (ghe)
i j k l m n o (au, eau) p r s (ss) t (t)
u v ks-gz (x) y (ill) z ch gn on ou
eu yin ou èn (ien) oi in (ain, ein) un.

Réforme de l'orthographe

Responsable : Roger LALLEMAND, Chemin C. Freinet, 83 - Gonfaron.

Les partisans de la simplification abandonnent de plus en plus les demi-mesures pour envisager une réforme radicale chez nous comme ailleurs.

— Sur le plan de la théorie linguistique, le livre de Blanche et Chervel « l'Orthographe », déjà signalé, constitue une base solide. Les traditionalistes, en effet, ne craignent pas tant la « réformette », mais l'écriture rationnelle, sans orthographe, telle qu'elle existe dans la plupart des langues.

— Sur le plan pratique, nous avons repris les principes suivants :

1. Ecrire selon la prononciation : suppression des muettes ;
2. Se servir le plus possible des graphies déjà en usage (orthographe populaire facilement lisible) ;
3. Ne pas rechercher la précision rigoureuse qui devrait obéir aux nuances de prononciation d'ailleurs variables (principe de nécessité et de suffisance qui régit les langues) ;
4. Toujours les mêmes lettres pour les mêmes sons.

Trois projets, d'ailleurs assez proches, ont été examinés :

- a) celui de H. Bariteaud de la revue *Néos* ;
- b) la critique de celui-ci par l'Inspecteur Général Lafitte-Houssat, en faveur d'une application intégrale des principes admis ;
- c) l'écriture pratiquée par R. Lallemand depuis quelques années, et celle étudiée par les élèves de 4^e 2

du lycée de La Valette, presque identiques.

S'inspirant également de l'expérience pédagogique Ecole Moderne avec enfants et adolescents, la commission a élaboré le projet ICEM.

— Sur le plan de l'action, ce projet sera soumis à l'équipe des différents réalisateurs. Ici, nous faisons nôtre la déclaration suivante de M. Lafitte-Houssat :

« Je soupçonne que les moins courageux seront éberlués en lisant ma prose, et qu'ils éprouveront le besoin de procéder par étapes prudentes et progressives. Mais là encore, il faut savoir ce qu'on veut et jusqu'où on veut aller. A mon avis, le point final de nos travaux (le mien ou un autre), sera qu'une orthographe ou une seule graphie correspondra au même son. Tout le reste ne sera que bla-bla-bla ou confusionnisme. A chacun d'aller à son train : l'essentiel est que le but soit le même. »

Nous ferons donc tous nos efforts pour qu'un projet unique soit rapidement mis au point, appliqué et propagé. Dans ce but, nous avons même prévu quelques concessions possibles. Au sein de l'ICEM, la commission demande au comité de lecture de l'*Educateur* d'admettre, dans chaque numéro, un court article déjà prévu pour l'insertion (annonce, compte rendu ou autre), publié en orthographe populaire.

Le projet paraîtra dans *Techniques de Vie*.

R. LALLEMAND